

PROTOCOLE : POSTE ADMINISTRATIF (covid19)

1) DESINFECTION DES MAINS

- Lavage obligatoire des mains avant et après la prise du poste (voir affichage lavage des mains)
- Séchage des mains avec un papier absorbant à usage unique
- Jeter le papier dans un sac prévu uniquement pour cela (poubelle située à l'extérieur de l'auto-école, si possible)
- Port du masque et/ou de la visière pvc (uniquement en présence d'autres personnes)

2) DESINFECTION DES LOCAUX

- Lavage obligatoire des mains avant et après la prise du poste (voir affichage lavage des mains)
- Désinfection du poste de travail et des locaux (voir protocole nettoyage des locaux)
- Désinfection des sanitaires avant et après leur utilisation

